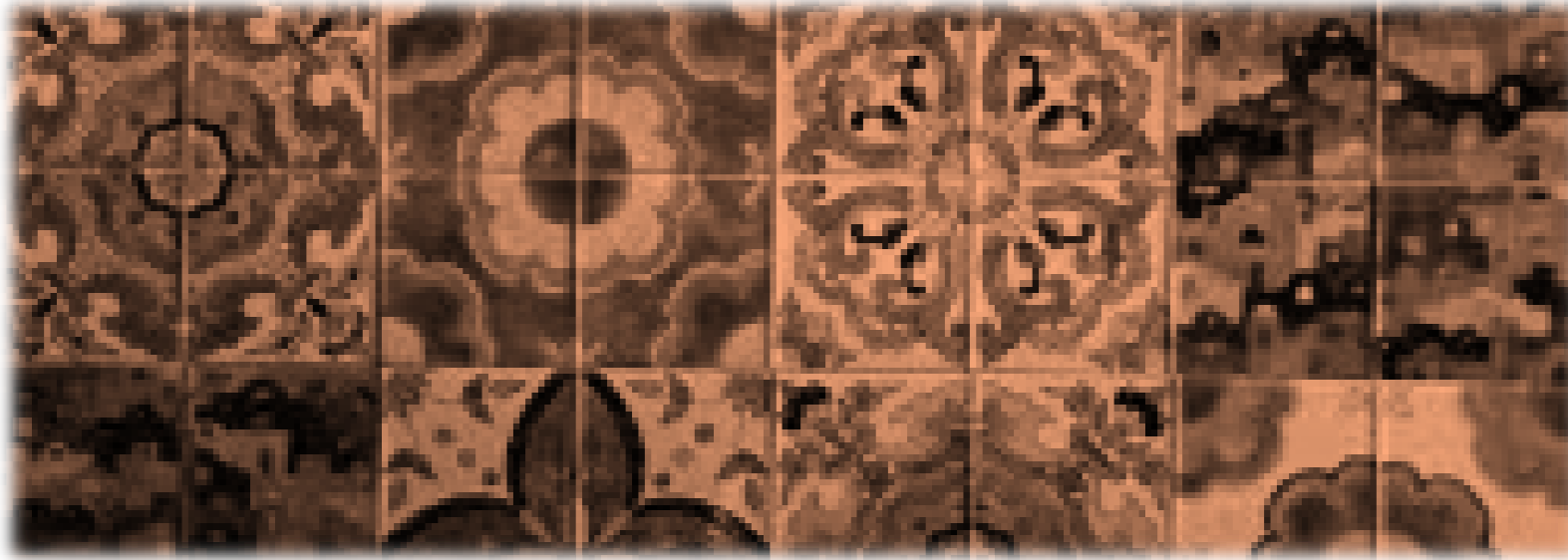




HANNIBAL STRATEGIC INSTITUTE
معهد حنبعل الاستراتيجي

RAFAA TABIB

**LECTURE DES RELATIONS INTERMAGHREBINES :
FRONTIERES FERMEES, IMPASSE AU SAHARA
OCCIDENTAL ET INSTABILITE POLITIQUE**



Octobre 2021

**LECTURE DES RELATIONS INTERMAGHREBINES :
FRONTIERES FERMEES, IMPASSE AU SAHARA
OCCIDENTAL ET INSTABILITE POLITIQUE**

INTRODUCTION

La question des frontières est révélatrice des Etats et de leur articulation à la question aussi bien de la souveraineté que de la projection de puissance pendant une phase historique des destins d'une région. Cependant, l'état de la frontière, son ouverture ou sa fermeture, son respect ou sa perversion, sont la synthèse des rapports complexes au sein même des Etats et entre ceux-ci. Par conséquent, il est extrêmement difficile de prétendre à une classification typologique d'une frontière du fait de l'hétérogénéité des spectres politiques et sociaux qui sont en interaction au sein d'un pouvoir ou d'une configuration politique. En effet, loin de constituer un ensemble homogène et univoque, l'Etat doit être considéré comme un champ de forces et de luttes. Il est le lieu et l'objet de conflits ou de tensions au sein de la sphère institutionnelle, principalement pour l'accès aux ressources ou la mobilisation des capitaux matériels et symboliques au profit d'une minorité. La frontière, en tant que ressource de l'Etat est incluse dans ces tiraillements et en est un des reflets dans ses contradictions et ses modes complexes de gestion.

Cette lecture est caractéristique des sociétés anciennement établies sur des territoires clairement identifiés, cernés et définis. Cependant, si on prend pour objet ou terrain d'étude, le cas des sociétés pastorales où les limites sont extrêmement fluctuantes au niveau topographique, on se rend compte à quel point l'édification des Etats dans ces régions marque une incompatibilité structurelle avec la vision de l'Etat classique tel que développé par Max Weber. L'Etat sensé avoir le monopole de la violence symbolique, une violence « acceptée » non pas pour des raisons de légitimité, mais parce qu'intériorisée par les acteurs sociaux, y compris à la frontière, lieu de rencontre, de mise en miroir et de différenciation entre deux configurations. Ce pouvoir, l'Etat le tient du capital symbolique que P. Bourdieu assimile au «*capital des capitaux*» parce qu'il permet aux acteurs étatiques de classer les autres espèces ou types de capital, de les hiérarchiser et, ce faisant, de les maîtriser. Or, le symbole même de la frontière, emblème de la souveraineté, source de toute légitimité de l'Etat, constitue un des principaux leviers d'élaboration du discours national, principalement dans les situations de genèse du nouveau pouvoir de l'Etat et dans les configurations de confins imprécis.

A ce titre, la lecture des relations entre les Etats au Maghreb est intimement liée à la problématique de la gestion des frontières et des situations souvent instables à leurs abords, principalement sur le territoire du Sahara occidental.

C'est dans ce territoire, zone « grise » et située sur des confins souvent sans trop de précisions rapportées sur les cartes géographiques, c'est aussi la seule terre sur le continent africain dont le statut postcolonial n'a pas connu un dénouement institutionnel clair donnant lieu à une indépendance fondée sur le droit à l'autodétermination du peuple. Ce flou historique a créé une situation clivante, dangereuse et conflictuelle dans les relations entre Alger et Rabat et est au cœur d'une configuration géopolitique complexe au Maghreb depuis près de cinq décennies.

CONTEXTE GEOPOLITIQUE DU MAGHREB

Le Grand Maghreb ou le Maghreb Arabe, s'étend de la côte pacifique à l'ouest à la grande mer de sable aux confins des oasis de Siwa et de côte méditerranéenne au nord aux chaînes montagneuses du Sahara, du Hoggar au Tibesti au sud. Le Maghreb Arabe réunit, du moins théoriquement, la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye.

La géographie, la démographie et l'Histoire contemporaine commune supposent une unité maghrébine qui dérive initialement d'un socle ethnique homogène. Cette supposée unité serait le reflet d'une vision d'un tout communautaire prônée dans les discours au Maghreb. Cependant, l'étude de l'actuelle configuration géopolitique révèle une réalité brisée et une profonde fragmentation dans la plupart des champs. Comprendre et décortiquer cette réalité géopolitique nécessite l'élaboration d'une analyse détaillée de l'ensemble des éléments démographiques, économiques et politiques, pré et postindépendance d'un espace qui s'articule avec le Sahel et l'Afrique subsaharienne au Sud, au Proche-Orient à l'Est et à la Méditerranée et l'Europe au Nord. L'analyse de cet ensemble proposée par cette étude se réfère à ce qu'A. Fremont désigne par « l'île » cernée par deux mers ; le Sahara et la Méditerranée et qui ne peut être abordée selon cet auteur que grâce à ses relations avec quatre points cardinaux.

Le Maghreb entre ses points cardinaux

Le sud : La profondeur africaine

Il est impératif de ne jamais omettre, que malgré l'ancrage arabe et méditerranéen, le Maghreb demeure profondément africain. En effet, les pays du Maghreb vont très loin dans l'espace du continent. Outre la superficie de la plupart de ces Etats, c'est par leurs relations avec les pays du Sahara – Sahel à travers l'Histoire et actuellement, par les migrations, que cet amarrage à l'Afrique est le plus manifeste. Par ailleurs, le Maghreb n'a pas cessé de tenter une prise en main du leadership africain. Ainsi, l'Algérie de Boumediene avait tenté de marquer, par son africanisme et son tiers-mondisme militant, les destins des premières années de l'indépendance dans le continent. Une attitude qui s'est radicalisée lors du soutien à la lutte contre l'Apartheid et les dernières possessions coloniales en Afrique. La « Marche verte » marocaine pour l'occupation des territoires sahariens évacués par l'Espagne au milieu des années 1970 et l'ouverture de Rabat sur la plupart des pays subsahariens par le biais de l'économie et des confréries. La politique africaniste de Kadhafi lors de l'embargo des années 1990 et son engagement en faveur d'une intégration économique de l'ensemble du continent attestent de cet ancrage africain de « l'île » maghrébine.

Economiquement, comparé à une Afrique exténuée par une mauvaise gouvernance pendant des décennies, le Maghreb fait figure de privilégié. En effet, les PNB par habitant au Maghreb et même s'ils demeurent relativement bas comparés à la moyenne de ceux en cours dans les pays développés, parmi les plus élevés d'Afrique.

Démographiquement et en termes de population, le continent africain explose mais reste cependant peu peuplé. Situation qui contraste avec le Maghreb lequel est, relativement au reste du continent, densément peuplé. Ainsi, la population maghrébine, qui comptait dans les années 1960 et 1970, environ 25 millions d'habitants, ce qui représentait à peu près la moitié de la population française en cette période, atteint aujourd'hui, un effectif de l'ordre de plus de 100 millions d'âmes. De ce fait, elle dépasse de loin celle de la France. Le poids démographique du Maghreb égale voire, dépasse les effectifs des plus grands États membres de l'Union européenne. Cependant, le Maghreb reste un des foyers actuels de l'explosion démographique africaine et se trouve concurrencé par le pôle nigérian, l'axe nilotique et le plateau d'Abyssinie. Néanmoins, le Maghreb, contrairement aux autres foyers d'expansion démographique, se transforme progressivement en zone d'attraction des migrations pour les natifs du continent, ce qui renforce le rôle de cette région dans le dispositif des déplacements ou des redistributions de la population en Afrique.

L'est : Le levant et la portière égyptienne

Le second point cardinal du Maghreb est le Levant ; Terre de la tentation de l'arabisme et de l'islam. Or, la spécificité au Maghreb est d'abord d'être, depuis des siècles, un islam modéré, tolérant, maraboutique, empreint d'une profonde spiritualité soufie et fortement enraciné dans l'ensemble de la population. Pour autant, les hauts lieux de l'islam maghrébin, à l'instar de Kairouan, Constantine et Rabat, sont également et des centres religieux ayant un rayonnement à l'échelle de l'ensemble de la *Oumma* dans sa globalité.

L'autre spécificité de l'Islam maghrébin réside dans son unité référentielle. Si dans le Machreq, les divers courants historiques et les schismes dressent des barrières à caractère confessionnel entre les populations, le Maghreb est une terre où domine un islam sunnite malékite à relents soufis et aux traditions établies par les *tarika*. A l'exception des communautés juives, installées depuis la haute antiquité à Djerba et au Maroc et des quelques îlots de *kharéjites ibadhites* du sud tunisien, du M'zab et du Jbel Naffoussa, il est possible d'affirmer que c'est un islam sans minorités importantes. Ce caractère homogène n'est pas nécessairement synonyme d'obstacle face au prosélytisme religieux ni à l'existence d'un fanatisme qui conduit à des tensions sociales et à une instabilité politique, instabilité initiée et inspirée par les factions islamistes venues, à l'origine, du Levant et d'Egypte.

L'occident : Les influences structurantes

On prend comme troisième point cardinal la grande tentation de l'Occident et du développement selon un modèle contemporain modernisateur. Cette tendance reste néanmoins disparate et empreinte de processus de réversibilité, ce qui explique l'accès inégal du Maghreb dans les dynamiques inhérentes à la modernité, d'une part et à la mondialisation, d'une autre part.

On assiste à des transitions différenciées vers l'instauration d'un certain système démocratique dans trois des pays du Maghreb. Processus qui se déroulent sur fond

d'incertitudes et de crises récurrentes. Il convient cependant de souligner qu'il ne faut pas aligner ces expériences sur un des modèles européens et que nous sommes en présence de dynamiques qui diffèrent dans chacun des trois pays. Si la Tunisie est entrée de plain pied dans une démocratisation de son architecture institutionnelle avec des libertés élargies, le Maroc se suffit d'une pratique électorale apparemment libérée de l'ingérence massive et directe de l'Etat. La Mauritanie, malgré un passé émaillé par les putschs militaires, semble être parvenue à une certaine stabilisation des processus de mise en œuvre des alternances des majorités sans heurts majeurs. L'Algérie, après les années de glacières de la fratrie Bouteflika et le soulèvement populaire du *Harak*, s'achemine vers un pouvoir issu des urnes et des arrangements au sein de l'establishment politique et militaire. Enfin, la Libye sombre dans une fragmentation institutionnelle et territoriale de l'Etat sans grand espoir de pouvoir émerger, dans le court et moyen terme de la situation de domination milicienne et du chaos.

En marge de l'édification des institutions et du régime politique, l'effet majeur de l'Occident est perceptible à travers le système éducatif et surtout l'école. Celle-ci, héritée en majorité de l'époque de la colonisation coloniale, a constitué et demeure toujours l'immense vague de fond qui a reconfiguré les sociétés du Maghreb contemporain. Cependant, là encore, les disproportions et les contrastes entre les situations dans le Maghreb persistent. Si en Tunisie et en Algérie, la scolarisation des filles a enregistré des scores avancés, les choix stratégiques en matière d'arabisation ou de qualité de l'enseignement ne semblent pas être partagés dans ces deux pays voisins. La Libye et la Mauritanie connaissent une décrépitude avancée de leur secteur scolaire et universitaire pour des raisons diverses alors qu'au Maroc, les choix des gouvernements successifs n'ont pas privilégié une amélioration des rendements de l'enseignement. Cependant, malgré les difficultés et les situations souvent difficiles, l'école continue d'être un élément considérable dans le développement des pays du Maghreb contemporain et les formules passéistes ou importées des pays du Golfe peinent à faire de l'ombre à l'institution scolaire héritée ou calquée sur le modèle occidental.

Au niveau social, l'Occident a eu un effet structurant, notamment au niveau de la démographie. Les taux de fécondité des sociétés maghrébines ont connu des tendances à la baisse de manière générale et significative, même si les courbes ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Ainsi, la Tunisie s'est clairement distinguée par le biais du planning familial et des contrôles des naissances à réduire le taux de croissance. Sur la même lancée, le taux de mortalité des jeunes est devenu faible dans ce pays, lequel semble réussir une avancée des plus réussies en termes de transition démographique. Cependant, au Maroc et en Libye, les taux persistent relativement élevés pour la fécondité et la croissance démographique ne marque pas le pas. L'Algérie campe dans une situation médiane à l'instar de la Mauritanie.

Sur le plan de l'économie, l'ancienne paysannerie est de plus en plus engagée dans les nouveaux secteurs productifs, on relève une participation à l'industrialisation et, dans une moindre mesure aux services ainsi qu'au grand mouvement de développement de structures agraires et du monde rural. L'Algérie en suivant un

modèle de développement accéléré et industrialisant aux dépens du secteur primaire, semblait au début des années 1970, s'être lancée dans un projet de mécanisation et de rénovation industrielle radical, dont les méfaits et les limites ont été révélés lors de la crise sociale et politique de la fin de la décennie 1980. En Tunisie et au Maroc, les industries du textile, de la confection, et le secteur du tourisme sont les principales activités économiques qui ont succédé à la prédominance de l'agriculture. Les raffineries de pétrole ont constitué la grande partie des investissements de l'Etat dont la nature rentière en tant qu'économie articulée exclusivement sur l'extraction pétrolière s'est consolidée au fil des années et des crises récurrentes.

L'agriculture traditionnelle n'a pas connu une réelle évolution et les réformes agraires n'ont pas tenu leurs promesses. Cependant, si la production agricole a en Algérie opté pour le marché intérieur, l'exportation des primeurs ou des spéculations exotiques ont connu un bond significatif en Tunisie et au Maroc.

Les actions de développement de type occidental, articulées autour de l'industrialisation n'ont pas résolu, en revanche, les fléaux du chômage, de la marginalisation de pans sociaux entiers restés sur le ban des dynamiques économiques et de la pauvreté. En effet, on compte près de 8 millions de pauvres en Algérie. En Tunisie, le taux du chômage est de 17.8 %. Paradoxalement, si les situations marquent des différences manifestes entre les pays du Maghreb, pour la pauvreté et le chômage, les écarts se réduisent les courbes marquent des similitudes.

Le nord : L'Histoire clivante et les transitions problématiques

Le dernier axe s'oriente vers le nord et les rivages méditerranéens de l'Europe. Les relations du Maghreb avec l'Europe sont chargées d'Histoire et de « tentations ». Histoire de colonisation ayant succédé à une mémoire de croisades, mais aussi de métissages intenses. Tentations de dépassement des clivages anciens et de coopération dans plusieurs domaines. Parmi ces tentations qui reflètent l'effet de ce nord sur les destins du Maghreb, il y a lieu de citer la candidature officielle du Maroc à l'intégration en tant qu'Etat membre de l'Union Européenne. Cette demande, sorte d'anomalie géopolitique, fait suite à une longue période d'association, au même titre que la Tunisie, avec le voisin du nord.

Le rapprochement entre le Maghreb, ou du moins de la plupart de ses pays, a été consacré dans le processus de Barcelone, du nom de la conférence entre les États de l'UE et les États de la Méditerranée orientale et méridionale. Cette initiative a lancé un processus de rapprochement à travers la signature de protocoles comme l'Accord euro-méditerranéen d'association (AEA), incluant aussi bien la Tunisie que le Maroc. L'ouverture d'une zone de libre-échange entre ces deux pays d'un côté et l'Union Européenne, d'un autre côté, est aussi prévue comme prochaine étape de rapprochement économique. Cette étape sera accompagnée par l'octroi de subventions et de facilités de la part de l'UE aux finances et aux économies de Tunis et de Rabat. A l'avant-garde de cette dynamique, la France occupe le rôle le plus prépondérant. Ce pays vise avec ses politiques, notamment économiques, culturelles et de défense, à développer l'association avec les pays du Maghreb, de

manière cloisonnée et symétrique sans omettre, par endroits et par moments de faire jouer la concurrence entre les Etats Maghrébins au détriments de leurs intérêts. Cependant, avec le renforcement des rôles impartis aux puissances européennes méridionales, à l'instar de l'Espagne et de l'Italie, pays proches des côtes nord-africaines, a changé la donne géopolitique et les intensités des flux d'échange entre les deux rivages de la *Mare Nostrum*. Le Maghreb aujourd'hui a cessé, depuis des années, d'être exclusivement une chasse gardée ou une « affaire » française comme il l'a été pendant pratiquement tout le XX^{ème} siècle. Manifestement, il devient progressivement une affaire européenne. Mais au-delà des accords conclus ou en phase de débat, il faut souligner que les dispositions de coopération conclus par l'UE avec les pays d'Europe centrale et orientale en vue de leur intégration au sein de la communauté et ceux passés avec les pays du Maghreb, marquent des différences fondamentales et institutionnelles importantes, sinon substantielles. En effet, les accords en direction du Maghreb sont plutôt axés sur la proximité et le libre-échange, mais sans perspective d'intégration dans l'UE. Même si leur configuration globale donne l'impression d'une certaine similarité, les trois pays principaux du Maghreb ; la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, ces trois Etats semblent avoir opté pour des positionnements géopolitiques diversifiés et des attitudes contrastées vis-à-vis des puissances internationales et régionales. L'ouverture de La Tunisie et du Maroc sur les puissances occidentales, l'OTAN, l'UE et la France ainsi que leur adhésion active à certaines organisations internationales impactent autant la politique extérieure de ces deux pays que leurs choix à l'intérieur au niveau économiques et culturels. Le Maroc, grâce à cette ouverture et cette coopération avec les parties occidentales, politiques, sécuritaires et militaires, bénéficie en retour d'un appui des Etats-Unis et de l'Europe, dans sa rivalité avec l'Algérie sur le Sahara occidental. Il faut rappeler que la monarchie Chérifienne souffre d'une fragilité économique et sociale particulièrement en période d'inflation et dont la manifestation la plus visible est le chômage élevé et le maintien d'un niveau toujours élevé des taux de pauvreté et de précarité. De même, les réformes institutionnelles qui avaient été adoptées à la suite des soulèvements de 2011, ont imposé à la royauté marocaine, une situation de plus grande dépendance envers les monarchies du Golfe. Cette dépendance renforcée s'est traduite par un alignement politique et surtout une assimilation culturelle, traduite dans les médias rachetés en majorité par les chaînes satellitaires arabes. Tout observateur avisé de la vie culturelle au Maroc, relève aisément l'alignement des thématiques débattues et des modèles diffusés au Maroc sur ceux prônés dans les pays du Golfe.

La Tunisie, même en étant fragilisée politiquement, et faisant face à d'énormes obstacles imposés par une transition démocratique difficile, parvient, grâce justement à son statut de laboratoire des réformes sociales et politiques à recueillir aussi bien les soutiens des pays occidentaux que ceux du Golfe. Cependant, ce soutien exprimé par les politiques, se traduit dans une dimension très parcimonieuse au niveau économique et de soutien aux finances déstabilisées du pays, notamment après la gestion chaotique postrévolutionnaire. Quant à l'Algérie, sa direction géopolitique est largement opposée à celle de ses

deux voisins, même si les relations aussi bien au niveau de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme et des échanges commerciaux avec la Tunisie ont atteint, depuis 2011, un niveau appréciable. L'attitude relativement autonome de l'Algérie, du moins dans sa dimension stratégique et des alliances géopolitiques est rendue possible grâce à son indépendance économique en tant que pays producteur et exportateur d'hydrocarbures, à son économie fondée sur la rente et sa relative fermeture vis-à-vis de l'extérieur et notamment l'occident et la France. Malgré des échanges et des investissements importants de l'ancienne puissance colonisatrice en Algérie, le projet de traité d'amitié entre les deux pays est renvoyé *sine die* par Alger. Le choix de la fermeture de l'Algérie en termes économiques et de choix des secteurs à développer, il y a lieu de relever le refus de valoriser ses atouts touristiques uniques, inestimables et importants. En effet, contrairement au Maroc et à la Tunisie, Alger laisse en friche des sites et des potentialités qui pourraient drainer des ressources importantes pour son économie. Sur un plan purement politique, l'Algérie marque une certaine fragilité du fait de son immobilisme institutionnel corollaire d'une incapacité manifeste à se libérer de la distribution de la rente pétrolière. Immobilisme qui pousse la population à s'exprimer de manière souvent informelle et massive, comme ce fut le cas des manifestations du *Harak* durant les années entre 2018 et 2020.

Un demi-siècle après leurs indépendances, les pays du Maghreb présentent des caractéristiques géopolitiques divergentes, résultant d'une sorte de mouvement centrifuge, adoptant des stratégies et des alliances périlleuses pour la stabilité régionale et l'intégration au sein d'un ensemble concerté de défense. Cette géopolitique fragmentée ou éclatée articulée à l'impuissance de ces Etats à former une unité politique maghrébine s'est reflétée dans un échec durable dans l'édification d'un système d'intégration économique en Afrique du Nord.

Echec de l'intégration économique

Faibles échanges commerciaux :

Bien que des progrès aient été réalisés ces dernières années, le commerce intra-maghrébin reste faible. Les échanges commerciaux comptent moins de 3 % du volume global des échanges extérieurs et sont inférieurs aux capacités économiques des pays du Maghreb. En effet, ces échanges ne dépassent pas 1,5 milliard de dollars américains, avec une augmentation annuelle entre 11 % et 12 %. En outre, ces échanges se caractérisent par une faible diversité et cachent une réalité commerciale assez ambiguë tant multilatérale que bilatérale. Examiner le commerce intra maghrébin révèle ces ambiguïtés comme suit :

- A l'exception du secteur des hydrocarbures, les échanges réalisés entre l'Algérie et le reste des pays du Maghreb sont limités ;
- Les importations marocaines ne comptent que 6 % des produits énergétiques algériens entre 1990 et 2005. C'est une part extrêmement faible vue la proximité géographique. Le secteur agroalimentaire, à son tour, ne participe pas à l'augmentation des échanges commerciaux entre les Etats maghrébins. Les exportations marocaines vers l'Algérie représentent 0,3 %

des importations agroalimentaires algériennes, lesquelles trainent loin derrière la France et l'Espagne. Ces deux pays européens fournissent environ 40 % de ce marché ;

- La présence marocaine sur le marché de la Tunisie est faible malgré la compétitivité des produits exportés par Rabat en comparaison à ceux issus de Turquie et de Chine ;
- Le marché du textile, à titre d'exemple, demeure très inégalitaire et irrégulier entre les pays maghrébins. Une grande part des achats algériens de textile s'effectue en Turquie, en Espagne et en Chine. Le Maroc et la Tunisie ne participent tous les deux à ce marché qu'à hauteur de 1,7 %.

Les systèmes sectoriels intermaghrébins sont marqués par une dimension dûment unilatérale des échanges commerciaux, dominés principalement par le secteur de l'énergie. La part de ce secteur est passée de 38 % en 1990 à plus de 53 % en 2005. De même, les secteurs des produits chimiques ont atteint 20 %, de la sidérurgie et de la métallurgie une part de 11 %. Cependant, les autres secteurs ont tendance à marquer un certain reflux comme le bâtiment, le textile, l'agriculture, l'agroalimentaire et les services. Bien que le Maroc et la Tunisie présentent des avantages comparatifs, ils ne parviennent pas à tirer profit de leur situation de proximité et de leur compétitivité. Cette situation suggère que les pays du Maghreb, malgré leur capacité à mettre en échange une gamme assez considérable de produits commerciaux et de services, souffrent de l'absence d'un cadre cohérent et performant d'intégration économique et commerciale. Les réalités demeurent visiblement et structurellement complexes en raison de l'aspect cloisonné des économies et des difficultés de toute mobilité commerciale aux frontières, du moins de la plupart de ces limites territoriales entre les Etats. Difficultés inhérentes à des attitudes d'ordres politique et géopolitique.

Un secteur d'investissement verrouillé :

Sur un plan annexe à la dimension économique, l'opacité institutionnelle et juridique ainsi que le blocage marquent des caractères saillants du secteur des investissements et des politiques au Maghreb. A titre illustratif, les entreprises marocaines ne peuvent pas s'installer en Algérie et vice versa. De plus, les entreprises marocaines et tunisiennes rencontrent également d'énormes difficultés à quitter leurs pays pour s'établir dans l'un ou l'autre des pays du Maghreb. Il est même permis de stipuler qu'il est plus facile pour les entreprises de Tunisie, d'Algérie ou du Maroc d'investir en Afrique subsaharienne que dans les pays maghrébins.

Il convient aussi de souligner que les flux d'investissements directs étrangers (IDE) au Maghreb ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie : de 3 milliards de dollars américains/an au début des années 2000 à 12,3 milliards de dollars à la veille de la crise de 2008. Mais ce niveau record de 3 % du PIB, demeure au-dessous de celui des autres régions émergentes en Europe en Amérique latine et Asie. Ce chiffre a même chuté à 6,5 milliards de dollars en 2011, chute qui

correspond à l'équivalent de 2 % du PIB, compte tenu de l'instabilité qu'a connue la région à l'orée de ce qui est communément appelé, le Printemps Arabe.

A préciser cependant, que ces investissements étaient peu diversifiés : La majorité des IDE provenait d'Europe. Ainsi, dans le cas de la Tunisie le taux s'élevait à une proportion de l'ordre de 80 %. Il était de 60 % pour le Maroc avec une part d'environ 30 % destinés au secteur de l'énergie et aux industries extractives.

A ce titre, il y a lieu de remarquer que le Maghreb peine à attirer les investissements étrangers et même ceux de l'intérieur à cause d'un cadre social peu fiable et d'une réglementation économique et financière qui souffre de transparence.

Le clivage historique entre Rabat et Alger :

Des perceptions réciproques antagonistes

Les trajectoires politiques et visions géopolitiques différentes et même opposées se sont progressivement transformées en un conflit idéologique qui a structuré les relations intermaghrébines notamment entre les deux voisins, l'Algérie et le Maroc. Adversité idéologique qui puise ses thématiques dans un nationalisme exacerbé hérité de la période de la lutte de libération nationale et de la persistance du problème sahraoui. Si pour l'Algérie, construire le Maghreb revient à reconnaître un leadership aligné sur la rhétorique nationaliste, le Maroc, n'a d'objectif que ce qu'il estime le rétablissement de son intégrité territoriale au sein d'un territoire représenté et magnifié et dont certaines régions font partie intégrante des pays voisins. Cette rivalité ancrée dans les stratégies des deux Etats est à l'origine du conflit au Sahara occidental, de la fermeture de la frontière et de la concurrence géopolitique et même religieuse, concurrence où les influentes confréries soufies sont mobilisées comme instruments de lutte idéologique.

Le clivage au miroir de la vision algérienne :

Les officiels algériens perçoivent le Maroc à travers tout d'abord l'idée de la centralité géopolitique où ils estiment être l'élément fédérateur du Maghreb. Même si le souhait de réouverture de la frontière est largement partagé par la population dans les deux pays, les Algériens, en général redoutent le renforcement des fléaux qui sont très actifs à la frontière avec leur pays et principalement l'afflux de drogue et de migration. A Alger, les planificateurs politiques ressentent un réel désarroi et une amertume à peine voilée face à ce qu'ils désignent comme l'attitude « individualiste » du Maroc et son refus d'avancer sur la voie de l'édification du Maghreb. A ce titre, dans les perceptions de la politique régionale, une majorité d'Algériens estime que leur pays joue un rôle essentiel d'édification du Maghreb en tenant compte de ses attributs qui en font le leader naturel de la région.

La dernière décennie a consolidé une perception très diffuse en Algérie à propos du Maroc, un pays désormais considéré comme la source des trafics de drogue, de la contrebande, de l'immigration clandestine à caractère systémique et des menaces sur la sécurité nationale. L'attitude d'inféodation aux objectifs occidentaux du Maroc, telle que considérée par nombre de stratèges algériens, est une donnée fondamentale dans les évaluations des politiques et des rapports futurs entre les

deux voisins. La normalisation des relations entre le Maroc et Israël, survenue en 2020, a définitivement scellé le sort de politique marocaine de l'Algérie et un froid glacial a fini par s'installer entre Alger et Rabat. Les accusations d'ingérence et de soutien apporté par le Maroc aux factions autonomistes de Kabylie et les écoutes présumées sur le réseau téléphonique algérien via des applications, à l'instar de Pegasus, n'ont participé qu'à raviver les clivages dans une phase où les deux pays connaissent des changements profonds de leurs personnels politiques respectifs.

Le conflit vu du Maroc :

Les Marocains, quant à eux, pensent que l'Algérie réunit l'essentiel des représentations négatives à leur égard. Ils condamnent l'Algérie pour son hostilité dans le conflit au Sahara occidental. Pour la plupart d'entre eux, l'Algérie est un pays riche en ressources naturelles et est doté d'un territoire qui l'a favorisée au détriment de l'espace marocain pendant la décolonisation. Le refus algérien de reconnaître la marocanité du Sahara occidental ainsi que son action internationale sont perçus comme autant d'actes anti marocains dans la mesure où ces politiques visent à isoler le Maroc géopolitiquement.

A la suite des profondes mutations survenues dans la région et principalement, l'établissement de relations diplomatiques entre Tel Aviv et Rabat ainsi que la percée réalisée par le Maroc dans les pays du Golfe pour la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental ont poussé l'Algérie à revoir sa politique énergétique vis-à-vis de son voisin à l'ouest. Ainsi, l'annonce faite par le ministre de l'Énergie algérien relative à une éventuelle hausse du prix du gaz exporté vers certains clients européens via le Maroc était en fait annonciatrice de la fermeture du gazoduc qui fournissait à Rabat près de 25% de ses besoins énergétiques. Dans la presse, le ton est aussi monté avec un éditorial du quotidien algérien *El Watan* qui a clairement signifié que les autorités en Algérie sont décidées à « *faire du gaz un instrument aussi puissant que le pétrole pour punir économiquement ceux qui s'opposent sur les plans diplomatiques et politiques à l'Algérie* ». Une telle attitude a montré jusqu'à quelle limite les Algériens sont prêts à avancer afin de dissuader les Européens de revenir sur leurs positions traditionnellement favorables au projet d'autonomie au Sahara occidental et à la tenue du référendum d'autodétermination.

La Libye : Le détonateur de la déstabilisation globalisée dans la région

Historiquement, la création d'Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) en 2007, avait pour but d'unifier l'ensemble des groupes djihadistes en Afrique du Nord et de structurer leur combat dans la région, une région que les stratèges de l'organisation terroriste considéraient comme le nouveau front porteur dans leur guerre généralisée contre ce qu'ils désignaient comme l'Occident mécréant.

Cependant face à l'échec de l'entreprise d'AQMI dans plusieurs foyers et principalement à la suite des succès éphémères remportés en Libye et dans le Sahara Sahel, d'une part et l'émergence de l'État Islamique, Daech, au Moyen-Orient et ses multiples victoires, dont la plus importante fut la constitution d'un État territorialisé sur les bords de l'Euphrate avec pour capitale la symbolique Mossoul,

plusieurs groupes djihadistes ont décidé de se quitter les troupes affiliées à Al-Qaida et de prêter allégeance à Al Baghdadi.

La déstabilisation de notre région est une pièce maîtresse dans la dynamique de la globalisation qui prône les stratégies interactives suivantes :

Cependant, si dans la plupart des pays du Maghreb, les terroristes n'ont pas pu réaliser pleinement leur programme doctrinal et territorial, la Libye a constitué une terre où le djihadisme a pu, même de manière éphémère et sur une portion seulement du territoire, instaurer un émirat et s'intégrer, de manière ambiguë dans le jeu milicien qui déchire l'ancienne Jamahiriya. Cette percée du djihadisme fut possible en Libye pour les raisons suivantes :

- Le dépérissement de l'Etat central et l'effondrement de l'autorité ;
- La réémergence des territorialisations à fondements tribaux et régionaux comme référent dominant de la structuration sociale ;
- L'érosion croissante de la présence des unités chargées de la sécurisation, même miliciennes, dans les régions frontalières ;
- L'embrasement des conflits ethniques, l'apparition des pandémies dans des situations aggravées de phénomènes de surpopulation et l'apparition de nouveaux flux de migrations dans les pays frontaliers au sud de la Libye et principalement au Sahara Sahel et dans la Corne de l'Afrique ;
- L'essaimage des zones entières de criminalité et la gestion « sociale » de régions ou de zones urbaines entières par les cartels de la drogue ou du crime transnational dans les pays limitrophe au Fezzan, province méridionale de la Libye ;
- L'autonomisation des armées privées, des milices tribales et des entreprises de sécurité ;
- L'afflux des djihadistes et des mercenaires vers le pays au vu et au su des puissances régionales et notamment occidentales. Cette attitude laxiste et permissive était dictée par des calculs politiques et stratégiques, puisque les Européens et les Américains voyaient dans la montée en puissance des factions djihadistes alliées au gouvernement de Tripoli, un barrage face à l'implantation des mercenaires russes de Wagner dans la Cyrénaïque et les champs pétroliers ;
- L'instrumentalisation du fait religieux à travers que la création d'affinités religieuses transnationales ainsi que l'établissement de centres de pouvoir religieux « représentatifs » des communautés religieuses comme préalable de leur repositionnement dans des aires identitaires extranationales. L'exacerbation des injustices socioéconomiques ont déblayé le terrain pour des « mises en scène identitaires », lesquelles sont des préalables à la désintégration des États sur des bases ethniques ou religieuses.

Les factions terroristes, affaiblies mais toujours à l'affût

L'opération Serval a abouti à une destruction avancée, mais tout aussi relative, des sanctuaires fixes d'AQMI et de ses alliés, occasionnant la mort d'un grand nombre de ses dirigeants. Pour autant, la menace djihadiste n'a pas disparu. En effet, les

phalanges survivantes d'AQMI et d'Ansar Dine se sont repliées dans les marges du Sahel et dans l'immense sud de la Libye, un pays qui est en proie depuis 2011, d'un chaos indescriptible et qui est devenu de ce fait, un sanctuaire et un lieu de repli des factions terroristes. En effet, la Libye, État failli, constitue pour les groupes djihadistes, transfrontaliers par essence et par vocation, une opportunité politique contingente, où ils s'installant dans une certaine sérénité.

A la suite de l'opération Serval, plusieurs brigades d'AQMI, d'Al Mourabitoun et d'autres, de moindre importance, se sont repliées dans le sud-ouest libyen, où elles ont reconstitué un sanctuaire et ont pu se réorganiser pour lancer de nouvelles attaques contre les troupes françaises et contre la MINUSMA au Nord Mali.

Après avoir été les fers de lance de l'insurrection libyenne, nombre de djihadistes ont décidé, après la chute du régime libyen, de rejoindre l'Irak et la Syrie pour rejoindre les factions terroristes engagées dans la guerre contre les régimes de Damas et Baghdâd. Parmi ces libyens, le plus célèbre est Mahdi al-Harati, ancien numéro deux, en 2011, du Conseil militaire de Tripoli que dirigeait alors Abdelhakim Belhaj, un ex-dirigeant du Groupe Islamique du Combat Libyen. Fin 2011, M. Harati a rejoint, avec environ trois cents hommes, la Syrie où il créa la brigade « *Liwa al-Oumma* » ou Bannière de la Nation, armé et encadré par les services secrets turcs.

En 2012, un autre groupe de jihadistes libyens, en activité en Syrie, a annoncé officiellement la création de la brigade « *Al Battar* » ou le démembreur, majoritairement composée de combattants originaires de la ville de Derna. Après l'effondrement de Daech et de Jabhat An Nosra et la chute des villes de Mossoul et de Raqqa, les rescapés des factions djihadistes originaires de Libye, se sont repliés vers la Tripolitaine pour réintégrer le front et combattre sous l'étendard de F. Sarraj les troupes du Maréchal Haftar. D'autres ont continué leur chemin vers le nord du Mali et les immensités incontrôlées du Sahara Sahel.

Ainsi, la région du Maghreb et du Sahara Sahel, demeure, du fait de sa géographie, de la perméabilité de ses frontières et de la faiblesse dans la coordination des politiques sécuritaires des ses gouvernements, vulnérable au djihadisme transnational. Il est aisé d'observer l'évolution des groupes armés salafistes dans la région qui connaît un regain dans ses marges en écho aux rivalités qui déchirent les mouvements djihadistes au Moyen-Orient. Ce regain paradoxal est manifeste notamment, à travers les fusions et les divisions en chaîne au sein des groupes perçus comme loyalistes à Al-Qaida et de ceux plus réceptifs aux appels de l'État Islamique. Ces divisions révèlent qu'un changement de générations au sein des groupes djihadistes pourrait en être à l'origine.

La réémergence du terrorisme dans les marges du Maghreb est un marqueur important qui indique qu'il est une région affaiblie par de multiples enjeux stratégiques autour de ses ressources souterraines, de sa position stratégique et de ses rapports complexes avec l'Europe. Cette dernière ne cache pas ses visées géopolitiques dans cette frange méridionale. Une frange où elle délocalise massivement ses industries textiles, ses unités de télétravail et quelques activités désormais peu ou pas rentables sur son sol. Les ressources en gaz et en pétrole qui

apportent d'importants revenus à l'Algérie et à la Lybie, offrent ainsi au flanc sud de l'UE une alternative au gaz russe.

Le Maghreb est une région qui ne connaît certainement pas de guerre entre ses pays. Mais cela ne signifie pas que la paix règne. Les conflits inter et intra étatiques ainsi que l'impact de l'islamisme djihadiste, conduisent, dans le contexte de rivalité stratégique entre l'Algérie et le Maroc ainsi que du chaos libyen, à une militarisation accentuée et un état d'alerte antiterroriste persistant. La situation encore clivante au Sahara occidental et les tendances séparatistes, parfois insurrectionnelles, de certains groupes ethniques dans le voisinage maghrébin génèrent un climat d'instabilité. Ces conflits souvent politiques, mais parfois armés, s'éternisent sans perspective ni vision de règlement, trahissant ainsi une stratégie de pourrissement à long terme. Stratégie qui aggrave la situation sur la plupart des frontières au Maghreb. Les confins tuniso - libyens, algéro - marocains, voire algéro - libyens peuvent s'embraser à n'importe quel instant au gré des aléas politiques et des stratégies étrangères des puissances internationales et régionales.

.....

FRONTIERES ET CESURES

Si la géopolitique est l'analyse des rivalités de pouvoirs sur des territoires, la nation demeure un des concepts géopolitiques fondamentaux comme l'indique Yves Lacoste. L'idée de nation est fondée sur une combinaison des éléments culturels, principalement la langue et les représentations abstraites communes. Ainsi, en Europe et en Asie, continents relativement « anciens », le territoire d'une nation correspond à l'espace de domination de sa langue. Cependant ce n'est pas le cas en Amérique, en Afrique et au Moyen Orient où plusieurs nations partagent des langues comme l'Anglais, l'Espagnol et l'Arabe.

Quant au Maghreb, les frontières intermaghrébines, spécifiquement entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sont exceptionnellement anciennes. Leur tracé ne découle pas des volontés aléatoires inhérentes aux stratégies des dominations étrangères. Elles sont antérieures à la domination Ottomane au début du XVI^{ème} siècle, principalement dans les régions septentrionales relativement plus densément peuplées. Dans les parties méridionales des pays du Maghreb et principalement dans le Sahara, terre des grands nomades, les frontières ont été dessinées par les forces coloniales.

Parmi 5 800 km de frontières qui délimitent le territoire algérien (2 351 000 km²), 5 200 km sont tracés par les autorités coloniales françaises. Sur les 2 700 km de frontières que compte le Maroc, le Sahara occidental compris, 2 400 km sont des tracés de l'autorité coloniale. Dans le cas de la Tunisie, ce sont 1100 sur 1400 km.

La Tunisie, l'antique et médiévale Ifriqiya, d'où le nom du continent africain, possède des frontières très anciennes. « *Ce sont sans doute les plus anciennes du monde* » écrit Yves Lacoste. Ces frontières correspondent aux limites orientales de l'aire d'influence terrestre de Carthage. En comparaison, la frontière orientale du Maroc est notablement moins ancienne bien qu'elle soit la même depuis sept siècles.

Cet ensemble culturel et religieux homogène, qu'on appelle le Maghreb, en dépit de sa relative diversité linguistique n'est pas exempt de conflits intra et inter - étatiques qui séparent ses populations et rompent partiellement le continuum spatial et social notamment le clivage algéro – marocain et dans une moindre mesure, la situation entre la Tunisie et la Libye depuis l'effondrement de la Jamahiriya.

Frontière tuniso-libyenne

La J'farra, région traversée par la frontière tuniso-libyenne constitue le territoire historique des confédérations tribales ; les Werghemmas et les Nouaïels. Depuis 1989, elle devint la terre de la contrebande par excellence.

L'expansion spectaculaire des activités informelles fut une conséquence de la « tolérance » établie par les autorités sous le régime de Ben Ali. C'est aussi une zone d'exemption économique ou d'exception juridique. Une exemption qui a conduit à des formes de subversion de la frontière grâce à des activités informelles de diverses formes inhérentes à la mondialisation des échanges.

Le triptyque de la frontière : Réseaux de contrebande ; milices armées et cartels de la prédation des ressources

La frontière, jadis infranchissable, a contribué à la déstructuration des territoires tribaux, au dépérissement des modes de valorisation des ressources locales. La transgression de la frontière, la banalisation de son franchissement par les descendants des anciens nomades, la réactivation des anciennes solidarités tribales au sein de réseaux commerciaux informels transfrontaliers et l'intégration au marché globalisé, ouvrent la voie à la réinvention, selon de nouvelles pratiques, de l'ancienne « *conception de vivre* » de la population de la J'farra et de son territoire.

Cette transgression a surtout ouvert la voie à une série de recompositions déstructurantes et à la violence. Après une période où le trafic à la frontière était assimilable à une forme d'économie de la résistance portée par les groupes locaux. L'effondrement de l'Etat en Libye et l'émergence de la puissance des milices, lesquelles ont vite phagocyté les réseaux de la contrebande, ont eu un impact radical sur les activités transfrontalières. En effet, grâce au vide sécuritaire du côté libyen, les chefs des milices de la Tripolitaine et notamment de Zouara et de Zaouia, sont désormais devenus les financiers réels de ce qui est peut-être désigné par le « *Cartel de la frontière* ». Du fait d'une absence de plus en plus marquée de l'Etat, l'arrivée de réseaux non locaux dans la région de la frontière et de la multiplication des acteurs du côté libyen, les contrebandiers tunisiens ont été rapidement soumis à l'hégémonie des milices de la Tripolitaine et ont intégré leurs pratiques dans les référents des normes miliciennes. C'est le phénomène de la vassalisation des réseaux. Après les années de domination sans partage des milices, l'Etat tunisien a repris l'initiative et a entrepris l'édification d'une barrière destinée à arrêter les flux de la contrebande et la main mise sur le territoire frontalier des milices libyennes. Cependant, cette césure du « mur » n'a pas mis fin aux trafics, mais elle a opéré une sorte de stratification entre les réseaux. Ainsi, les plus faibles ou ceux qui ne bénéficient pas de protection milicienne ont été marginalisés et les créneaux dangereux ou hautement lucratifs sont demeurés l'apanage exclusif des milices et de leurs vassaux en Tunisie. Les milices et malgré la présence de l'armée à la frontière, n'hésitent pas à s'attaquer de front aux forces armées tunisiennes afin de tenter des percées. Plusieurs escarmouches ont été enregistrées entre 2016 et 2019, avant que l'Armée tunisienne n'impose sa totale domination sur l'ensemble de la bande frontalière.

Il importe de rappeler qu'une myriade de milices toutes aussi criminelles les unes que les autres se disputent les postes frontaliers du côté libyen, afin de contrôler les trafics tout en bénéficiant de la complicité des autorités de Tripoli, à l'instar de la milice dite de « Jamal Al Ghayeb » installée à Ras Jedir.

De l'interpénétration des réseaux ou de l'hybridation des phénomènes

Nous assistons dans l'ensemble de la région frontalière, notamment du côté libyen à une interpénétration des activités de trafic, de prédation des ressources, de prosélytisme salafiste porté par les factions d'obédience madkhaliste, de paupérisation des populations, de confiscation de deniers publics, de prolifération

de la violence armée et de banditisme, notamment dans les quartiers périphériques de Zaouïa, grand centre milicien et de prédation des ressources.

L'activisme des Ansar Al Chariâa et de Daech aux voisinages de la frontière tuniso-libyenne :

En dehors de leur présence intermittente à Oum Chouicha, les terroristes de la faction à majorité composée de Tunisiens des Ansar Al Chariâa s'activent à s'implanter durablement dans la région de la Jfarra et du Jbel Naffoussa en renforçant leurs alliances avec les factions armées présentes dans la zone.

La stratégie des Ansar Al Chariâa et de Daech, depuis le début de l'année 2016 et surtout à la suite de leur défaite à Syrte, dans la région située à la frontière tuniso-libyenne peut être subdivisée en deux phases qui se résument à la fidélisation des tribus et ensuite à la sanctuarisation des territoires, préalables à l'implantation durable dans ces confins peu contrôlés par les services de la sécurité de Tripoli.

Frontières algéro-tunisienne :

Dans la stratégie algérienne, les processus bilatéraux représentent un axe principal reposant particulièrement sur le développement et le renforcement de la coopération laquelle est axée sur la coordination en matière de sécurité avec les partenaires tunisiens, libyens, maliens et nigériens. Les accords de sécurité bilatéraux couvrent aussi les protocoles régissant les patrouilles frontalières conjointes et l'échange d'informations. Les deux processus bilatéraux, avec la Tunisie et la Libye, ont abouti à l'ébauche d'un axe de coopération tripartite éphémère entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye. En janvier 2013, une rencontre historique a eu lieu entre les chefs de gouvernements et les ministres de l'Intérieur. Il importe de mentionner succinctement quelques données clés de cette coopération lesquelles ont été mises en œuvre précédemment avec les voisins méridionaux d'Alger ; le Niger et le Mali.

Les armées algérienne et tunisienne ont instauré en juin 2013 une commission militaire de coordination pour empêcher le passage d'éléments terroristes et mettre fin aux flux des trafics de toute sorte. Dans cette optique, le commandement militaire de l'Algérie a adopté un plan sécuritaire, similaire à ceux mis en œuvre sur les frontières libyennes et maliennes, pour la frontière avec la Tunisie. Ce plan comprend la création de nouvelles zones militaires et l'aménagement de nouveaux postes frontalières qui pourraient être des points d'observation et de lutte privilégiés contre les trafiquants et les terroristes. En outre, un certain nombre de mesures opérationnelles ont été arrêtées comme la surveillance des communications, le partage rapide d'informations recueillies, la surveillance aérienne de la bande frontalière, la conduite d'opérations militaires limitées des deux côtés de la frontière, la réalisation d'enquêtes sur les réseaux de recrutement et la lutte contre la contrebande transfrontalière afin de priver les groupes terroristes de sources de financement. Un accord de sécurité, conclu en mai 2014, encadre cette coopération bilatérale soutenue et cible spécifiquement quatre axes qui sont :

- Organiser des rencontres bilatérales entres structures chargées de la protection des frontières communes ;

- Coordonner des actions sur le terrain grâce à l'établissement d'une coopération opérationnelle dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité transfrontalière ;
- Instaurer un partenariat en matière de partage d'informations et échanger les expériences dans les domaines de la sécurité frontalière et la lutte contre la criminalité ;
- La formation des cadres militaires afin d'accroître leurs compétences.

L'Algérie a envisagé, dans le cadre de cet accord en juillet 2014 alors que la Tunisie faisait face à une flambée de l'activisme terroriste, de fournir une assistance militaire à son voisin pour lutter contre les factions djihadistes et assurer la création d'unités spécialisées en charge de la lutte anti - insurrectionnelle.

Ces mesures sécuritaires à la frontière évoluent selon l'activité terroriste dans la région. A titre d'exemple, la suite de l'attentat de Sousse de 2015 en Tunisie, l'Algérie a renforcé sa surveillance de la frontière pour empêcher les éléments terroristes de la traverser ou de trouver refuge dans les forêts situées dans la dorsale commune. Sur le plan administratif et pour évaluer en temps réel la situation à la frontière avec la Tunisie, les gouverneurs des départements frontaliers algériens président des conseils de sécurité quotidiens et font transmettre les procès-verbaux aux ministères de la Défense et de l'Intérieur. De 7000 à 12000 hommes des forces conjointes, armée, gendarmerie, gardes-frontières, douanes et police, sont déployés dans le cadre de la stratégie de sécurité depuis 2013 à travers la frontière jusqu'au triangle frontalier algéro - libyo - tunisien de Ghadamès, témoignant des appréhensions algériennes relatives à la situation de ses deux voisins de l'Est.

Frontières algéro-marocaines :

Malgré le trafic de drogue, en provenance du Maroc et la contrebande de carburant et de produits alimentaires, en provenance d'Algérie, la frontière qui sépare les deux pays est paradoxalement la moins instable de toutes les frontières maghrébines.

Cependant, l'incompréhension persiste dans les relations bilatérales, en raison du dossier sahraoui et dernièrement de la gestion sécuritaire des frontières. Le Maroc construit une barrière avec des équipements électroniques implantés sur une partie de la frontière avec l'Algérie. Cette barrière qui est en fait un mur, a été dévoilée, reconnue et revendiquée comme telle, officiellement en juillet 2014, selon les mots du ministre marocain de l'intérieur qui a déclaré : « *Le Maroc construit une clôture dotée de capteurs électroniques pour se protéger des menaces terroristes* ». Ce mur a provoqué des réactions tant en Algérie qu'au Maroc à cause de ses conséquences sur les relations entre les deux pays où la question de réouverture de la frontière constitue une exigence de la population de la région.

Cette barrière est le second mur que le Maroc a fait ériger après celui au Sahara occidental et dont l'objectif annoncé est d'encercler la partie de ce territoire sous contrôle marocain.

L'Algérie a pris des mesures pour contrer les menaces frontalières impliquant l'armée, les gardes - frontières, la gendarmerie ainsi que les services de renseignement, la douane et la police. A ce titre, elle a envoyé des renforts

importants et des équipements militaires supplémentaires pour mieux surveiller et contrôler sa frontière. En effet et en réponse à l'initiative marocaine, Alger a créé de nouveaux postes avancés, édifié de nouvelles infrastructures et installé des équipements de surveillance électronique.

Ces mesures, dont certaines sont d'ordre sécuritaire ou sont inhérents à la protection de l'économie, visent selon Alger, à lutter contre le terrorisme, le trafic transfrontalier et la contrebande de produits subventionnés. Ainsi les forces de sécurité algériennes peuvent limiter les pertes économiques, priver les groupes terroristes de sources de financement et freiner leur mouvement.

L'IMPASSE AU SAHARA OCCIDENTAL

Aperçu historique

La présence de gravures rupestres à Saguia el Hamra au nord et dans d'autres régions invite à penser que ces territoires furent peuplés, durant la préhistoire, par des sociétés de chasseurs et, peut-être, par quelques communautés agricoles dans les zones riches en eau. Dès le IV^{ème} siècle avant J.C., des échanges commerciaux furent établis entre le Sahara occidental et les régions méditerranéennes d'Afrique du Nord et d'Europe. Les Phéniciens, ont depuis l'Antiquité, pratiqué le commerce sur des comptoirs établis le long de la côte ouest de l'Afrique.

Au Moyen-âge, cette partie du Sahara était le territoire des tribus amazighes de Sanhaja. Plus tard, celles-ci ont été rejointes dans la paix ou dans l'affrontement par les bédouins arabes venus dans la foulée des vagues humaines du XI^{ème} siècle à la suite de la migration des Banou Salim.

Entre le XVI^{ème} et le XX^{ème} siècle, les empires basés au Maroc ont dominé la région ouest de l'Afrique principalement les dynasties des Saadiens puis des Alaouites, lesquelles se réclament de la descendance du prophète. Cependant, des tribus puissantes, à l'instar des R'guaybat, maintenaient une autonomie sur leurs territoires et n'ont pas été inféodées aux dynasties du nord.

Avec la montée de l'impérialisme européen, des marchands écossais et espagnols arrivèrent au milieu du XIX^{ème} siècle. Le gouvernement espagnol demanda à exercer un protectorat sur les régions côtières après la signature de divers traités par l'officier militaire espagnol Emilio et les tribus locales en 1884.

Le 30 mars 1912, le traité de Fès a été conclu entre la France et le Maroc pour l'organisation du protectorat français dans l'Empire chérifien. Ce dernier a en conséquence perdu la pleine souveraineté sur une bonne partie de son territoire dont celui de ce qui est connu aujourd'hui le Sahara occidental.

Durant les cinquante années suivantes, l'influence de l'Espagne s'étendit jusqu'aux frontières sud du Maroc. Madrid a pris le contrôle de la région dite de Rio Di Oro et Saguia el Hamra ou ce qui est désigné par le Sahara occidental espagnol. Ce territoire est demeurée une colonie espagnole jusqu'en 1958. Il devint ensuite une province espagnole avec pour capitale la localité de Layoun.

Le conflit du Sahara occidental depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours

L'ère coloniale : Le Sahara Espagnol

Entre 1958 et 1975, l'Espagne, manifestement soucieuse de défendre ses intérêts au Sahara, oscillait entre une logique d'appropriation directe des ressources, expression de sa domination coloniale sur le territoire et une logique plus soucieuse des exigences conséquentes à son intégration à l'ONU, en particulier l'injonction qui lui était faite de reconnaître le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Après les campagnes militaires conjointes franco-espagnoles ayant abouti à la pacification du territoire en 1934, l'intervention coloniale ne se manifesta que par la présence des soldats espagnols, confinés dans les petites villes le long de la côte. La

plupart des Sahraouis continuèrent leur vie nomade, régie par leurs pratiques coutumières. Ce n'est donc qu'en 1958 que le Sahara occidental devint l'objet d'une politique d'investissements, à l'instar des autres provinces espagnoles à la même époque.

L'Espagne planifiait un contrôle plus efficace des frontières de son Sahara pour contrecarrer les mouvements de l'Armée de libération marocaine et brider les prétentions territoriales émises par le royaume chérifien au nom de son projet du «*Grand Maroc*».

Dans la dernière période de la colonisation entre 1960 et 1975, le territoire du Sahara occidental fut même considéré comme faisant partie de « l'Afrique utile ». Une décision qui est survenue au moment où le gouvernement espagnol a entamé l'exploration du sous-sol de ce territoire et de valoriser ses ressources minérales. Ce changement de statut a eu des répercussions importantes sur la dynamique démographique des populations et sur les méthodes de gouvernement. Parallèlement et au début des années 1960, l'administration de la colonie a été profondément réformée à la suite de la provincialisation entreprise dans la Métropole. Ceci a impliqué une plus grande présence de l'élément espagnol au sein des structures politiques et sociales locales. Cette « *seconde occupation* » coloniale impliquait par ailleurs une augmentation substantielle des investissements publics dans les programmes de développement économique et un renforcement des effectifs de l'administration locale.

Durant toute la période de la colonisation, les gouvernements espagnols successifs ont nié la nature politique de la résistance de la population sahraouie, et ce jusqu'à ce que cette dernière exprime des revendications dans un langage commun aux forces politiques en présence, à savoir le langage familier de l'État-nation. Ce n'est en effet qu'à partir de ce moment-là que la dimension véritablement politique de la résistance sahraouie fut véritablement reconnue par les autorités espagnoles.

La résistance sahraouie s'est accentuée en mai 1973, quand des groupes de militants nationalistes fusionnent pour former le Polisario ou le Front Populaire pour la Libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro ; les deux provinces qui constituent le territoire sous occupation espagnole. À la suite de la création du Polisario et de l'intensification de sa lutte pour recouvrer les droits nationaux du peuple sahraoui, l'Espagne a annoncé son intention de se retirer et a proposé l'organisation d'un référendum d'autodétermination prévu pour le mois de juillet 1974.

Le retrait de l'Espagne et la naissance de la RASD : Un conflit trilatéral (1975-1979)

Pendant cette période, le roi du Maroc Hassan II, s'est opposé au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et a proposé de soumettre le dossier à la Cour internationale de Justice. Cette dernière reconnu en mai 1975, les liens historiques d'allégeance entre le Maroc et les tribus du Sahara, mais a considéré que ceux-ci ne prévalent pas sur le principe de l'autodétermination.

Faisant fi de ce jugement, le roi Hassan II a lancé le 6 novembre 1975 la « *Marche verte* ». Plus de 350000 Marocains rejoignent une marche arborant les effigies du

souverain chérifien et entrent dans le Sahara pour montrer à la communauté internationale l'attachement du peuple marocain au Sahara. Le Maroc annexe et confirma sa souveraineté de facto et manu militari sur le Sahara occidental. Une journée noire pour les Sahraouis qui réclament depuis lors, leur droit à l'autodétermination.

Le 14 novembre de la même année, l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie signent les accords de Madrid : l'Espagne cède le nord (2/3) et le centre au Maroc, le sud (1/3) à la Mauritanie.

Poussé par la nécessité de structurer la « nation sahraouie » et la volonté de construire une mémoire partagée, le Front Polisario, réplique en proclamant la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en février 1976. La république a été immédiatement reconnue par l'Algérie, la rivale du Maroc. Quelques semaines plus tard, les hommes du Polisario ont entamé la lutte armée sur deux fronts ; face au Maroc et à la Mauritanie.

Parallèlement à sa lutte armée, le Polisario a joué un rôle qui a largement dépassé celui de simple facteur de transformation sociale ; il a été et l'est encore avant tout un vecteur de la constitution d'une nation et d'appel à la lutte pour son autodétermination. Appuyé par l'Algérie, mène une lutte à armes inégales contre le Maroc et contre la Mauritanie. Cette dernière, qui avait auparavant obtenu la cession d'une partie du territoire sahraouie, a signé un accord de paix et a renoncé de ce fait, à la partie qui lui était assignée par les anciennes puissances coloniales, principalement dans le sud du Sahara en 1979. Immédiatement, le Maroc a annexé le tiers des territoires auparavant contrôlés par la Mauritanie et continué sa guerre contre le Front Polisario jusqu'à 1991.

Le conflit bilatéral et le plan de paix (1979-1991)

Durant les années 1980 et en pleine guerre contre le Front Polisario, les troupes marocaines érigent des murs de sables pour parer aux incursions des insurgés sahraouis. Ce mur appelé « *mur de honte* » par les sahraouis est long de plus de 2500km défendus par un grand nombre de soldats marocains. Le mur dessine une nouvelle géographie : 80% du Sahara est annexé par le Maroc. Le reste est sous contrôle du Polisario qui désigne ses terres où il est libre de ses mouvements par les « territoires libérés ».

En 1984, La RASD est admise au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine comme son 51^{ème} membre. Une décision qui a provoqué le retrait du Maroc de l'OUA. En Afrique, la RASD peut compter sur le soutien de deux poids lourds, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Mais la liste des pays d'Afrique subsaharienne qui ouvrent des représentations diplomatiques au Sahara occidental est bien plus longue.

En 1988, Le Maroc et le Front Polisario acceptent le plan de paix de l'ONU prévoyant un cessez-le-feu, lequel a été signé en 1991 et l'organisation d'un référendum d'autodétermination en vertu de la résolution N° 690 des Nations Unies. Une mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) est alors créée. Il est à signaler, qu'à ce jour, le référendum n'a pas

encore eu lieu, plus de trente deux ans après l'adoption de son principe. Situation qui gèle la situation de centaines de milliers de personnes réfugiées de l'autre côté de la frontière avec l'Algérie dans des camps à Tindouf.

Etat actuel (Depuis 1991)

Après la fin de la guerre, et non du conflit, qui a duré 16 ans, le rapport de forces diplomatique semble évoluer en défaveur du Front Polisario et de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Pour preuve, la RASD qui jouissait de la reconnaissance en 1990 de 79 pays, n'en compte aujourd'hui qu'une trentaine.

Les manifestants sahraouis lancent toujours des appels à l'aide de manière cyclique devant les chancelleries dans le monde entier, mais ils se sentent abandonnés sur la scène internationale. Ils réclament toujours l'organisation du référendum d'autodétermination promis par l'ONU. En parallèle, la situation verse en faveur du Maroc, lequel est revenu dans le giron de l'Union Africaine en 2017, à la faveur d'une longue période d'instabilité en Algérie et d'affaiblissement substantiel de son influence diplomatique.

Le rapprochement entre les États-Unis et le royaume chérifien, initié depuis plusieurs années, s'est renforcé de manière spectaculaire, lorsque l'ex - président des USA, Donald Trump a reconnu, le 11 décembre 2020, la souveraineté du royaume sur le Sahara occidental. Washington a même annoncé l'ouverture d'un consulat dans le port sahraoui de Dakhla et le versement d'une aide de trois milliards de dollars, en échange de la reprise des liens diplomatiques entre le Maroc et Israël.

En conséquence de ces percées marocaines, le cessez-le-feu entre le Polisario et le Maroc vit manifestement ses ultimes jours. C'est du moins ce que les indépendantistes du Front Polisario ont annoncé. En effet, depuis le 13 novembre 2020, ce cessez-le-feu globalement respecté pendant 30 ans a été interrompu. L'armée marocaine a mené une opération dans la zone tampon du poste-frontière de Guerguerat, à l'extrême sud, pour rétablir le trafic routier coupé par les sahraouis. En réaction, le Front Polisario a décrété l'état de guerre. La route visée est la seule qui mène vers la Mauritanie notamment pour les échanges commerciaux.

Impact sur les relations algéro-marocaines

Le statut complexe et clivant du Sahara occidental est à l'origine, entre autre, d'une lutte fratricide entre Marocains et Algériens aux confins de leurs territoires respectifs. Lutte qui a été émaillée par la guerre des sables, un conflit armé qui a pris fin en 1964. Force est de constater que la guerre intermittente, par procuration au Sahara occidental, celle aussi des mots entre les deux voisins ne cessent de s'aggraver et ont été à l'origine de la rupture des relations diplomatiques.

Dernier acte de cette guerre, les déclarations du chef de la diplomatie algérienne M. Ramtane Lamamra à l'ONU, lors desquelles il a clairement évoqué le soutien constant d'Alger aux « *causes justes de la décolonisation et sa solidarité avec les peuples palestinien et sahraoui* », en appelant « *à une plus grande attention de la communauté*

internationale à la question du Sahara occidental et à un lancement d'un processus politique crédible ». Ces propos ont provoqué la réaction du représentant marocain aux Nations Unies, qui a qualifié les termes, utilisés par M. Lamamra relatives à la reprise du conflit armé « *de fiction qui n'existe que dans les communiqués de propagande du groupe séparatiste armé, Polisario, et les dépêches de l'agence de presse algérienne* ». Arguant du droit du Maroc à refuser la tenue du référendum dans le Sahara occidental, le représentant de rabat a semble-t-il violé un principe intangible dans les relations internationales en mettant en cause l'intégrité territoriale de l'Algérie en question en évoquant le séparatisme kabyle en déclarant : « *Le ministre algérien qui se dresse en fervent défenseur du droit à l'autodétermination, refuse ce même droit au peuple kabyle, l'un des peuples les plus anciens d'Afrique. Un peuple qui subit la plus longue occupation étrangère. L'autodétermination n'est pas un principe à la carte. C'est pourquoi le vaillant peuple kabyle mérite, plus que tout autre, de jouir pleinement de son droit à l'autodétermination* ».

La réaction algérienne n'a pas tardé et Alger a rappelé le 18 juillet 2021 son ambassadeur à Rabat « *pour consultation* », en attendant « *d'autres mesures éventuelles en fonction de l'évolution de cette affaire* », selon le ministère algérien des Affaires étrangères. Il y a lieu de rappeler à ce propos que la Kabylie, centre symbolique de l'identité algérienne et haut lieu de la résistance nationale à l'occupation, constitue un front de friction évoqué par les puissances ennemies à l'Algérie et en premiers lieux, la France et le Maroc. Le clivage a pris de l'ampleur après le soutien de la prétendue « cause kabyle » par Israël, le nouvel allié de Rabat dans la région. L'été 2021, marqué par des incendies qui ont eu lieu dans le nord algérien, a été un moment fort de l'affrontement verbal entre Rabat et Alger, puisque ce dernier a considéré ces actes criminels comme des opérations commandées à partir du Maroc. Opérations, qui selon Alger, sont destinées à déstabiliser le pays et apporter un soutien au MAK (Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie), dont les connivences avec Israël et le Maroc ne sont pas un secret, selon les commentateurs algériens.

Les tensions entre les deux voisins ont été exacerbées ces derniers mois à la suite de la signature de l'accord abrahamique entre d'une part Israël et la plupart des monarchies arabes, dont le Maroc, d'une autre part. Dans la foulée de cet accord, considéré comme une concession faite à Tel Aviv en, la déclaration du ministre des Affaires étrangères israélien lors de sa visite à Rabat a envenimé la situation de manière subite. Ce diplomate israélien a qualifié l'Algérie de « *facilitatrice de l'infiltration iranienne dans la région* ».

Face au raidissement de la politique marocaine à son égard, l'Algérie a soulevé un dossier extrêmement épineux pour le Maroc ; celui de l'alimentation en gaz naturel. En effet, le contrat du Gazoduc Maghreb – Europe, exploité depuis 25 ans par la société algérienne Sonatrach et qui relie l'Algérie à l'Espagne via le Maroc, arrive à son terme en octobre 2021. Alger a gardé le silence à son propos et il est très probable qu'il ne soit pas reconduit. Le Maroc sera le grand perdant puisqu'il prélève, pour sa propre consommation, l'équivalent de 800 millions de mètres cubes de gaz par an et un touche un droit de passage estimé à 200 millions d'euros par an. Or, l'Algérie compte augmenter ses capacités d'exportation en

contournant le Maroc grâce à son autre Gazoduc, baptisé « Medgaz ». Ce nouveau gazoduc relie directement l'Algérie à l'Espagne par la Méditerranée. Ainsi, Alger relève le défi de conserver sa position de premier fournisseur de gaz pour l'Espagne sans le Maroc. Ce dernier se trouverait, par conséquent face à une grave pénurie de combustible dans ses centrales électriques.

CONCLUSION

Pour synthétiser, le Maghreb est un territoire doté d'une géopolitique régie par de nombreux enjeux stratégiques majeurs, lesquels mettent en interaction la géographie humaine et physique, l'activité terroriste et séparatiste ainsi que le rôle des acteurs régionaux voisins et des puissances internationales. Cette géopolitique ne s'étend pas, néanmoins, sur tout l'espace maghrébin. Des facteurs géographiques, historiques, culturels et les jeux de puissance à l'échelle mondiale contribuent à promouvoir auprès des stratèges dans les Etats maghrébins, des conceptions géopolitiques divergentes et des agendas divergents, voire rivaux, dans la perspective de réaliser leurs intérêts respectifs. Ce constat est plus manifeste et concret dans les faits, les représentations et les discours dans la configuration du clivage entre Alger et Rabat. Ces deux voisins ne cachent nullement leurs divergences, très profondes et se tournent le dos, bloquant ainsi tout échange humain, intellectuel et commercial. A tel point que le seul Gazoduc traversant leurs deux territoires et qu'on est en droit d'assimiler métaphoriquement à un fil conducteur entre les deux pays, a été supprimé, réduisant considérablement tout l'espoir d'une d'intégration et de coopération inter - maghrébine.

La tendance en ces temps de regain des tensions, prend la voie de la guerre verbale, de l'exclusion mutuelle sur les plans de la diplomatie et de la rivalité géopolitique. Cette situation est d'autant plus périlleuse qu'elle s'articule avec le chaos libyen ; un chaos annonciateur et générateur d'instabilité politique et sécuritaire, non seulement au Maghreb, mais dans toute la région qui s'étend du Sahara jusqu'au littoral méditerranéen. Les conflits territoriaux sont aussi à l'origine de l'absence de toute intégration régionale, de tension diplomatique durable et de l'échec cuisant et historique de l'Union du Maghreb Arabe, fondé en 1989. Ces revers collectifs des Etats et des peuples du Maghreb favorisent la prédominance des mesures unilatérales et les politiques de césure, à l'instar de l'édification désastreuse, tant économiquement qu'humainement, des murs sur les tracés frontaliers pour réduire les menaces venues d'ailleurs.

Economiquement, les accords commerciaux entre les pays maghrébins sont peu nombreux et les investissements, malgré les immenses opportunités, demeurent faibles.

Le Maghreb contemporain évolue sans réelle et solide perspective géopolitique unificatrice et se trouve, à la suite, impuissant de faire face aux problèmes qui le fractionnent, le détériorent et mettent ses pays en face des démons de la déstabilisation, exposés ainsi aux menaces locale et étrangères de fragmentation sociétale et territoriale.

La géopolitique éclatée et l'incapacité d'édification d'une solide coopération entre les pays du Maghreb interrogent sur le vrai poids stratégique de cette partie du monde, pourtant située à un carrefour important entre les aires africaines et européennes et entre l'Occident et l'Orient. N'est-on pas en droit de penser que le Maghreb, au vu des politiques qui le fragmentent, est condamné fatalement, à une

régression de l'entité politique et historique qui a présidé à son émergence à la suite des guerres de libération ? Sa contiguïté géographique aux centres du monde, aux régions les plus prospères au nord et aux zones d'extraction des plus précieuses ressources au sud, est loin de constituer un levier de régulation géopolitique valorisable à souhait, puisque la configuration maghrébine demeure subordonnée aux jeux des forces extérieures et des clivages intérieurs. Cependant et en réponse à l'interrogation précédente, il est possible de stipuler qu'il n'y a pas irrémédiablement une opposition substantielle entre, d'une part, la volonté des dirigeants maghrébins de maintenir chacun sa logique respective d'Etat-nation et la mise en œuvre d'une stratégie commune et autonome de mise valeur de l'entité géopolitique du Maghreb, d'une autre part. En d'autres termes, il serait pertinent d'élaborer une vision de convergence géopolitique et stratégique susceptible de promouvoir les intérêts communs et en synergie des divers pays tout en garantissant la souveraineté et les objectifs respectifs à travers une coopération pragmatique et concrète.

A ce titre, l'Algérie fait preuve, même de manière partielle, réversible et contradictoire, d'une sorte d'esprit unificateur à travers sa stratégie qui opte pour l'amorce d'une coopération et d'une coordination surtout sécuritaire. Cette orientation d'Alger peut donner lieu à une alternative à l'intervention étrangère et aux ingérences peu constructives. Cependant, cette vision rencontre des difficultés conséquentes dans un contexte d'effondrement de l'État en Libye et de persistance des clivages profonds avec le Maroc. La véritable percée d'Alger selon cette approche est perceptible avec la Tunisie à travers le processus bilatéral, lequel peut être qualifié de modèle adapté à la situation dans la région.

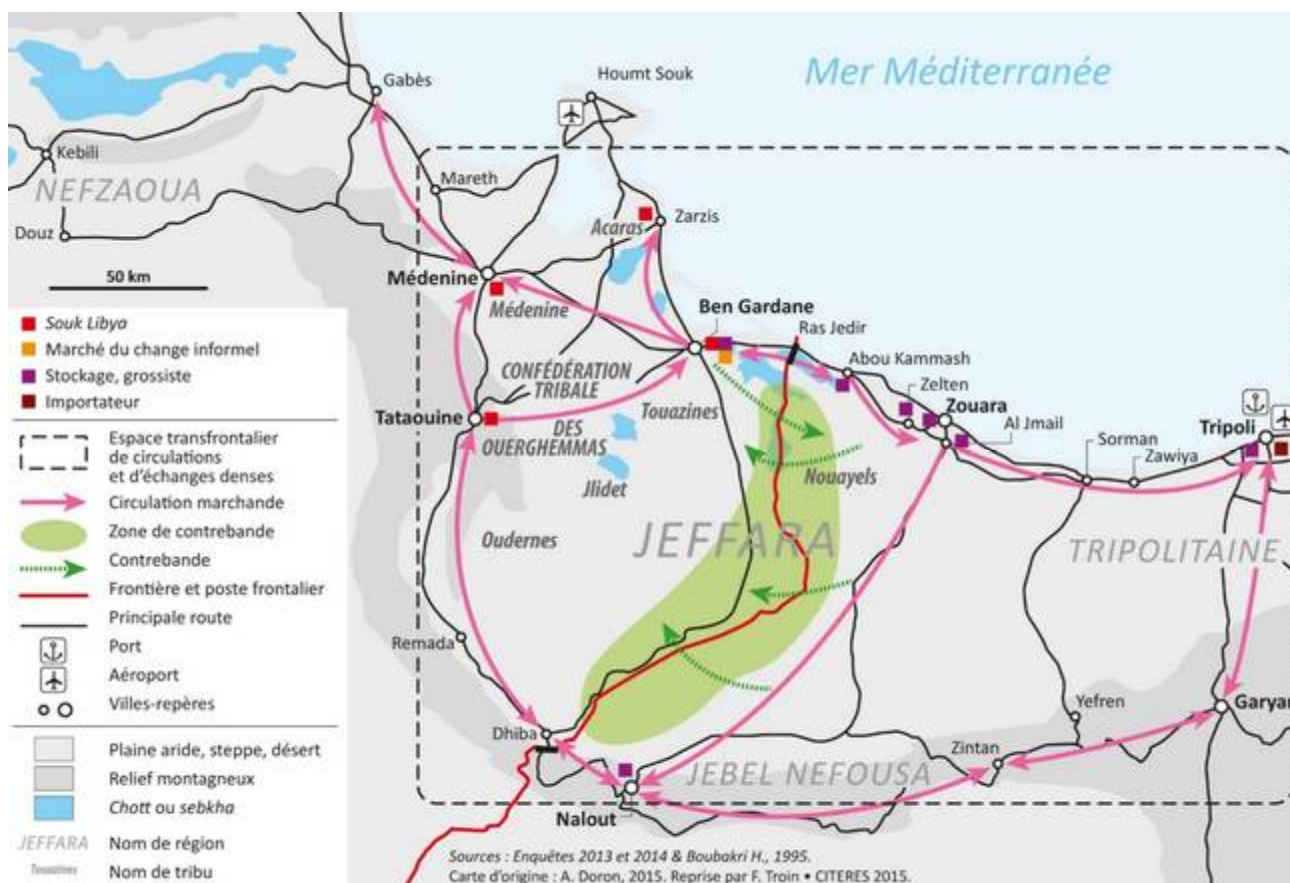
L'intégration économique pourrait être un prélude à l'instauration d'un processus de règlement des différends, grâce à la négociation rationnelle des intérêts réels et communs. A cet effet, il serait opportun d'élaborer une série de réformes institutionnelles en vue d'une réactivation graduelle des échanges et la création des conditions favorables d'émergence d'un marché commun. A cet égard, le traité de Marrakech pourrait être amendé pour :

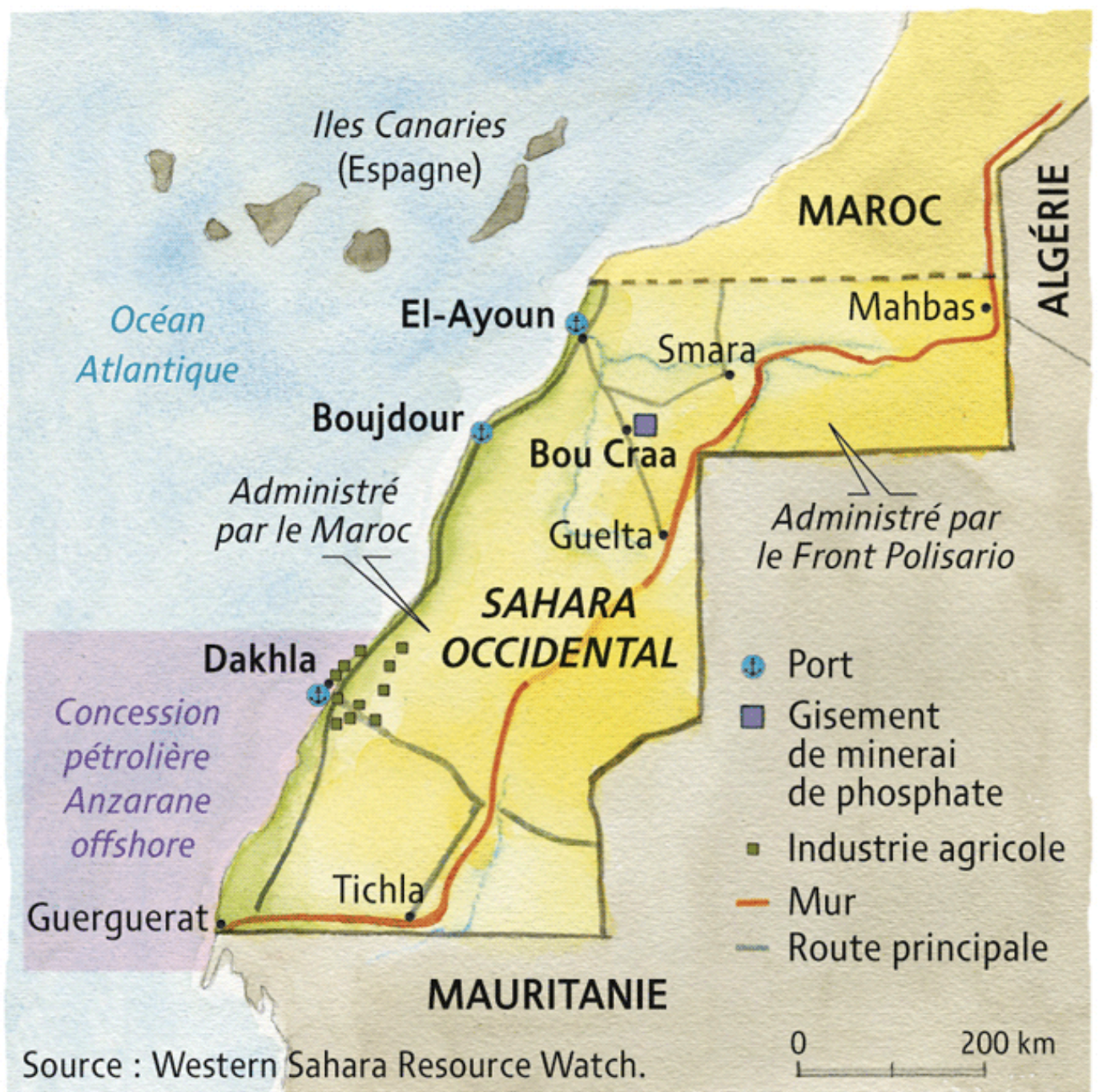
- Renforcer le pouvoir des conseils des ministres pour démocratiser le processus de la prise de décision ;
- Réformer le conseil consultatif afin d'intégrer le pouvoir législatif au sein de l'union ;
- Modifier la configuration de l'organe judiciaire de l'UMA pour lui permettre de s'acquitter de sa mission en tant que premier organe juridictionnel régional.

Enfin, il serait hautement stratégique que des pays comme la Tunisie et la Mauritanie d'œuvrer de concert afin d'atténuer le clivage entre Alger et Rabat et d'ouvrir la voie, même de manière graduelle et sur le long terme, à une réconciliation entre les deux voisins. La pacification des relations entre les deux grands pays du Maghreb serait un préalable pour le redéploiement des ressources actuellement mobilisées dans des configurations conflictuelles et la mutualisation

synergique de leurs instruments sécuritaires dans la lutte contre les menaces communes émanant de la nébuleuse terroriste.

ANNEXE CARTES EXPLICATIVES





REFERENCES

<https://journals.openedition.org/anneemaghreb/1885>

Rachid EL HOUDAIGUI - Les relations intermaghrébines
<https://iremмо.org/wpcontent/uploads/2020/11/4RelHoudaiguiRelationsInterMaghreb.pdf>

YVES LACOSTE -Originalité géopolitique du Maghreb : Des frontières très anciennes au sein d'un même ensemble culturel

https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers4/010017314.pdf

Armand Frémont - Géographie et géopolitique du Maghreb aujourd'hui
https://media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/44/5/algerie_actefremont_111445.pdf

Gérard-François Dumont, Yves Montenay – Le Maghreb, une géopolitique éclatée
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00762688/document>

Francesco Correale et Juan Carlos Gimeno Martín - Sahara occidental : mémoires coloniales, regards postcoloniaux
<https://journals.openedition.org/emam/757#ftn1>

Violeta Trasosmontes et Alicia Campos Serrano - Recursos naturales y segunda ocupación colonial del Sahara español. 1959-1975

<https://journals.openedition.org/emam/819?lang=en>

L'OBS : Comprendre le conflit au Sahara occidental
<https://www.nouvelobs.com/monde/afrique/20181204.OBS6569/comprendre-le-conflit-au-sahara-occidental.html>

Le Monde diplomatique : Un litige difficile à régler
<https://www.monde-diplomatique.fr/1963/11/MERIC/25641>

France culture : Maroc-Algérie, le conflit oublié du Sahara occidental
<https://www.franceculture.fr/geopolitique/maroc-algerie-le-conflit-oublie-du-sahara-occidental>

Les observateurs : Tensions à la frontière entre le Maroc et l'Algérie après l'expulsion d'agriculteurs

<https://observers.france24.com/fr/afrique/20210319-video-ardja-dattier-maroc-algerie>